



Centre de loisirs 8-12ans

Le Programme des

Vacances d'hiver
Du 09 au 20 février 2026



Semaine du 09 au 13 Février

Le monde du Petit Prince

« Mettons de l'ordre dans le monde du Petit Prince... »

LUNDI 09

Matin : Activité manuelle « Le désert du Sahara »

Après-Midi : Grand jeu « Quand le paysage change... »



MARDI 10

Matin : Activité manuelle « La rose du Petit Prince »

Après-Midi : Jeu « Danger dans l'enclos »



MERCREDI 11

Matin : Atelier d'expressions « Les mots du vieux monsieur »

Après-Midi : Jeu « Le livre menacé par l'éruption du volcan »



JEUDI 12

Sortie Neige à la journée – Au plateau de l'Arselle à Chamrousse

« Initiation raquettes » avec intervenant spécialisé



VENDREDI 13

Matin : Activité manuelle « L'accessoire du vaniteux »

Après-Midi : Jeu de piste « La force du renard »



Semaine du 16 au 20 Février

« En route pour l'Italie »

« Parcours l'Italie et retrouve les symboles pour allumer la flamme »

LUNDI 16 LA COURONNE DE LAURIER

Matin : Activité décoration « Aux couleurs italiennes »

Après-Midi : Activité sportive « Défends le fort romain »

Activité manuelle « Couronne toi comme Jules César »



MARDI 17 LE MASQUE DE GLACE

Matin : Activité manuelle « Masque toi pour Venise »

Théâtre « Le palais des masques »

Après-Midi : Fête du Carnaval au Parc de la Mairie



MERCREDI 18 LA CUILLERE DES ALPES

Matin : Cuisine « Les bâtons croquants des Alpes »

Activité sportive « La course des pizzaiolos »

Après-Midi : Grand jeu « Le menu mystère »



JEUDI 19 LA FLAMME

Matin : Activité manuelle « La flamme d'hiver »

Activité sportive « Le match olympique de hockey »

Après-Midi : Initiation au Biathlon, avec intervenant spécialisé au Centre de loisirs



VENDREDI 20 PISE

Matin : Activité peinture « Peins comme Picasso »

Activité sportive « Les architectes de la tour de Pise »

Après-Midi : Activité sportive « Le relais des champions »



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h
- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintIsmier38330/accueil>

⇒ **À partir du 26/01/2026 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 29/01/2026 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.

(Ex : pour le jeudi 19/02 modifications possibles jusqu'au jeudi 12/02 avant 9h30)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire via votre espace familles,
- ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- ** Par chèques vacances,
- ** Par chèques CESU,
- ** En espèces (max 300€)

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Service EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier